

Eric Brousseau (Université Paris I - Nancy) : "Internet est un incubateur de phénomènes qui régiront les activités économiques "

Par le [Journal du Net](#) (Benchmark Group)

URL : http://www.journaldunet.com/itws/it_brousseau.shtml

Professeur d'économie et membre de l'Internet Society France (Isoc), Eric Brousseau est à l'origine - en compagnie de l'avocat Olivier Iteanu, du président de l'Institut de recherches et prospective postales (IREPP) Paul Soriano, et du directeur de recherche à l'Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA) Bernard Lang, - d'un "comité d'étude des monopoles informatiques", dont les missions ont été dévoilées à l'occasion des Rencontres d'Autrans 2002. Ce comité de réflexion veut notamment se pencher sur la position des grands groupes en matière d'utilisation et de verrouillage des standards dans l'Internet. Spécialiste de "l'économie Internet", et auteur de plusieurs publications sur le sujet (*), Eric Brousseau explique les objectifs poursuivis par le comité, et brosse le portrait de l'économie qui se dessine grâce aux réseaux numériques.

En savoir plus sur...

► [Isoc France](#)

Propos recueillis par [Jérôme Batteau](#) le 05/02/2002

JDNet. Quelle est la finalité du comité de concurrence que vous avez créé ?

Eric Brousseau. Sur les questions de régulation d'Internet, ou de standard techniques, il y a des sujets à travailler et des réflexions à engager d'urgence. Notre but est d'être un creuset de réflexion, sur ces questions de normalisations techniques et sur les changements socio-économiques que cela implique. Internet repose sur des normes ouvertes qui garantissent ses propriétés d'ouverture et de flexibilité. Il faut donc être vigilant à ce que certaines évolutions, comme la capture de normes par des éditeurs de logiciels ou des opérateurs de télécommunications, ne pénalisent pas son développement ou impliquent des effets nocifs. Que certains cherchent à imposer leurs standards n'est pas choquant en soi et relève du jeu concurrentiel économique. La question est en aval d'étudier les conséquences que cela peut avoir dans différents contextes et de réfléchir aux moyens d'éviter que ne s'imposent des standards fermés et contraires à l'intérêt général, notamment en s'opposant à l'innovation. Mais, contrairement à ce qui a pu être dit ou écrit, nous ne sommes pas un laboratoire anti-Microsoft ou anti-AOL. Nous n'avons pas de conclusions pré-établies sur le sujet. Au contraire, ces débats très complexes sur les plans économique, social ou technique, méritent d'être posés de manière rigoureuse et non simplificatrice dans des arènes un peu à l'écart des passions politiques et des intérêts commerciaux.

Quel est le programme dans les semaines qui viennent ?

L'idée est d'élargir le comité dans un premier temps et de réaliser des auditions dans un délai de quelques semaines pour rédiger un premier document. Nous allons rencontrer rapidement les différents groupes d'intérêt en présence, ainsi que les associations. Nous avons eu un bon écho car nous avons l'impression que les parties en présence sont favorables à une telle démarche.

Dans votre dernier ouvrage (*), vous semblez définir les grandes lignes d'une nouvelle forme d'économie née avec les réseaux. Est-ce que l'on peut encore parler de "Nouvelle économie" dont Internet serait le coeur ?

Je n'emploie jamais le terme de "Nouvelle économie" car il y a eu souvent une grande confusion sur sa définition. Ce sont d'ailleurs ses multiples interprétations qui ont fait le succès du concept. Dans son acceptation première, l'idée était de dire qu'un nouveau modèle fondé sur les Technologies de l'information et de la communication (TICS), allait permettre de réorganiser les activités et de réaliser des gains de productivité, sans fin, ce qui déboucherait sur une croissance stable et permanente. C'est ce concept, dont l'administration Clinton a largement fait la promotion dans une perspective électorale, qui a été à l'origine de la bulle spéculative et de la croyance dans les dotcoms. Mais cette conception est morte, car les chantres de la "Nouvelle économie" en tenant un discours simplificateur et irréaliste ont provoqué d'énormes déceptions.

Même si vous préférez l'étiquette "économie des réseaux" ou "économie numérique", reste-t-il des traces, selon vous, de cette "Nouvelle économie" ?

La Nouvelle économie, s'il y en a une, se caractérise par trois phénomènes qui n'émanent pas des TICS, même si les technologies numériques sont un facteur permissif de ces évolutions. D'abord il s'agit d'un changement de la logique du régime de croissance, qui est désormais fondée sur l'innovation. Dans la phase précédente, c'était surtout la capacité à produire et à rationaliser les moyens de production qui déterminaient la compétitivité des firmes ou des nations. Désormais ce sont ceux qui sont capables d'innover, dans tous les domaines, de la technologie au marketing, qui l'emportent. L'autre élément qui caractérise le régime de croissance, est la flexibilité de l'organisation, de la production et de la distribution. Les nouvelles logiques organisationnelles tentent ainsi de combiner les avantages de la production de masse d'éléments standardisés avec ceux d'un assemblage flexible qui permet de répondre de manière assez fine aux besoins particuliers de chacun des consommateurs. C'est la raison pour laquelle se développent des réseaux au sein des entreprises, au sein des industries et entre l'industrie et les consommateurs. Tous ces TICS permettent une personnalisation variable et adaptative de l'offre de produits et de services à chaque individu. Enfin, le troisième phénomène est la globalisation. Ce phénomène n'est évidemment pas nouveau, mais il s'est considérablement approfondi avec la libéralisation des économies nationales et des échanges internationaux.

En quoi les NTIC jouent-elles un rôle dans la mondialisation des entreprises ?

Aujourd'hui on assiste à une internationalisation des entreprises selon une logique commune, où chaque fonction se localise de manière optimale. Les firmes vont, par exemple, implanter leur "Recherche et Développement" dans des "districts" technologiques où il y a une émulation, comme dans la Silicon Valley. Elles vont ensuite localiser leurs capacités de production à un autre endroit, soit en fonction du coût de la main d'oeuvre, soit en fonction d'autres critères pertinents. Il en va de même pour les autres fonctions. Dans ce dispositif, les NTIC jouent un rôle majeur car elles permettent de coordonner de manière flexible et d'assurer la cohérence des flux d'information. Elles permettent donc de concevoir de nouvelles formes organisationnelles plus aptes à stimuler l'innovation et à assurer la flexibilité dans le cadre d'une intégration économique mondiale de plus en plus poussée.

Est-ce que cela veut dire que des entreprises concurrentes vont partager des ressources locales pour certaines fonctions ?

C'est un phénomène auquel on assiste déjà. L'économie numérique devrait ainsi devenir à terme une économie de "coopétition" où les différentes parties prenantes coopéreraient. En amont pour produire des infrastructures - des réseaux mais aussi des innovations et des contenus - efficaces tout en se livrant une concurrence en aval sur le marché final. C'est une logique que l'on observe sur Internet. Et c'est pour cela que l'on peut considérer qu'Internet est un incubateur et un laboratoire préfigurant des phénomènes qui régiront à terme une part prépondérante des activités économiques.

Vous semblez en revanche plus mesuré sur les gains de productivité offerts par ces NTIC. Mais peut-on les mesurer ?

C'est difficile avec aussi peu de recul. Dans le développement des effets économiques des NTIC, il y a toujours ce que nous appelons un "détour de production". Entre le moment où l'on réalise des investissements et le moment où l'on observe des résultats, le temps est souvent long. C'est normal car la diffusion des NTIC implique tout d'abord des apprentissages pour que l'on puisse découvrir comment, concrètement, les potentialités de la technologie peuvent se traduire en amélioration de l'efficacité des processus économiques. Par ailleurs, les changements majeurs rendus possibles par les NTIC sont de nature organisationnelle. Or ces changements sont lents et coûteux car ils impliquent que chacun modifie ses compétences et remette en cause son rôle dans l'organisation préexistante. Bref, non seulement il faut du temps avant d'observer des impacts concrets des NTIC sur les performances, mais en plus les effets sont complexes et donc difficiles à mesurer dès maintenant.

Dans votre approche des NTIC, vous définissez les "infomédiaires" comme une nouvelle race d'acteurs dans l'économie. Et vous estimez que leur modèle est porteur et réellement novateur. Qu'est-ce que ce terme recouvre ?

L'infomédiaire est un mot général pour décrire les intermédiaires informationnels. Une place de marché peut être un infomédiaire. Le site d'enchères eBay en est un bon exemple aussi. Mais une firme traditionnelle connue comme Usinor peut aussi appartenir à cette catégorie. L'infomédiaire est en fait celui qui va essayer de se situer au milieu du marché en proposant des services de médiation

informationnelle pour l'organiser et valoriser ensuite ce patrimoine qu'il a contribué à créer. En s'appuyant sur la capacité d'Internet à assurer une gestion plus fine liée à la coordination, un infomédiaire pourra rendre de nouveaux services. Il pourra, par exemple, recueillir les demandes différenciées des intervenants sur un marché, agréger cette demande pour commander des composants, tout en jouant finalement sur la flexibilité d'assemblage pour servir de façon personnalisée chaque acheteur. En poussant à l'extrême la logique, l'infomédiaire pourra mettre au point des techniques d'extraction des préférences des intervenants sur les réseaux numériques afin d'identifier de nouveaux besoins et d'organiser l'offre pour y répondre. La grande nouveauté est qu'Internet offre la possibilité de traduire une demande, pas toujours claire, émanant de communautés virtuelles souvent éphémères, en spécifications. Il s'agit d'un gisement de valeur ajoutée réellement novateur.

Mais contrairement à une idée reçue, vous avancez que cela ne produira pas des marchés plus transparents ?

Deux raisons à cela. D'abord il ne faut pas confondre circulation de l'information et transparence. En fait sur un réseau comme Internet, l'information ne circule pas librement contrairement à ce que l'on raconte. Et de toutes façons, si elle circulait librement, cela aboutirait à un gigantesque maelström, impossible à décrypter et à utiliser pour l'utilisateur moyen et même pour des spécialistes comme ceux d'Echelon. Pour que le marché soit transparent, il faut analyser et synthétiser l'information. Or comme il y en a de plus en plus, il faut des intermédiaires qui filtrent et organisent. Ensuite il n'y a aucune raison, même avec Internet, que tous les intervenants acceptent de tout révéler sur les réseaux. Les opérateurs économiques et sociaux ont le souci légitime de maintenir une certaine protection des informations qui sont échangées. Les réseaux informationnels n'induisent donc certainement pas la transparence totale.

Vous avancez justement que les marchés ne seront pas plus fluides en raison d'une tendance au "one-to-one". Est-ce que cette quête de la personnalisation, très coûteuse, a vraiment un modèle économique ?

Il y a évidemment des cas où l'on ne pourra pas valoriser cette personnalisation car les consommateurs ne seront pas prêts à la payer. La personnalisation peut être utile et valorisable dans le domaine de la banque et de l'assurance, par exemple, mais non viable pour les produits d'entretien. L'idée est toujours la même. Ces technologies permettent de faire des choses mais elles n'obligent pas à les faire. Et la rentabilité est une condition de leur utilisation. C'est d'ailleurs parce que l'on a oublié cela qu'est apparue la bulle en 1999. Tout le monde s'est senti obligé d'appliquer un modèle, dont on a souvent oublié de vérifier la viabilité économique. C'est un phénomène qui n'est pas nouveau et qui s'est déjà produit à la fin des années 80 avec la folie des EDI entre entreprises. Dans le BTP, par exemple, on a vu certains managers rêver de systèmes d'information totalement intégrés. Du bureau d'étude au chantier, en allant jusqu'aux casques des opérateurs projetant des hologrammes pour qu'ils visualisent les plans. C'était peut-être techniquement possible en laboratoire, mais le coût dépassait de très loin les gains de productivité potentiels. La leçon à tirer de tout cela est que les NTIC offrent de nouvelles possibilités mais que les avantages économiques induits sont extrêmement contrastés en fonction du contexte technique, commercial ou institutionnel. Il faut inventer les usages efficaces pas tenter d'appliquer les pseudos modèles et recettes qui ont semblé fonctionner ailleurs.

Qu'est-ce que vous aimez sur Internet ?

Surtout les sites universitaires pour trouver des informations pour mes recherches. Je navigue énormément car mon domaine de recherche, l'économie Internet, est traité sur de nombreux sites.

Qu'est-ce que vous n'aimez pas sur internet ?

Certaines pratiques vues sur le Web mais qui ne sont pas propres au réseau. Comme les discours révisionnistes par exemple.

* Eric Brousseau et Nicolas Curien. *"Economie d'Internet, Economie du numérique"*, Revue économique, Numéro spécial Octobre 2001